

20080524 la mondialisation

LA MONDIALISATION, PORTEUSE DE NOS ESPERANCES OU RESPONSABLE DE TOUS NOS MAUX,

Animateurs : Jean Rouquerol et Bernard Cheval

Le document qui suit comporte :

A/ Le canevas d'une introduction au phénomène de mondialisation dans lequel nous nous trouvons, par Bernard Cheval.

B/ Un résumé des propositions de la Doctrine Sociale de l'Eglise pouvant éclairer le chrétien devant la mondialisation, par Jean Rouquerol.

C/ Un résumé des débats conduits dans deux groupes, en réponse à quelques questions et à la suite des deux présentations précédentes (débats résumés par François Teissier et François de Bez)

D/ Deux textes qui avaient été proposés à la réflexion des participants avant la réunion.

A/ La mondialisation : Une réalité majeure de l'évolution du monde contemporain (Bernard Cheval)

Les Hommes ont pris, progressivement, possession de la Terre, ont découvert ses richesses et se sont lancés dans son exploitation systématique.

Début du XVIème siècle : avec les grands voyages et le capitalisme, on assiste au véritable démarrage de celle-ci ; De nombreuses dispositions sont prises (financières, juridiques, fiscales...) pour abolir les frontières.

La décolonisation redonne à des vastes ensembles régionaux, la maîtrise de leur destin.

A la vision centralisatrice du XXème siècle, succède au XXIème, une vision libérale.

- ◆◆ Ouverture des frontières aux relations marchandes,
- ◆◆ Développement du commerce international,
- ◆◆ Privatisation complète d'entités économiques d'Etat,
- ◆◆ Défiance par rapport aux réglementations nationales,
- ◆◆ Libre circulation des capitaux qui s'investissent rapidement mais quittent les pays aussi vite qu'ils y sont venus !

Le Libéralisme

Proposition du laissez-faire « la physiocratie » Dupont de Nemours.

L'ordre naturel serait le mieux à même d'assurer le bonheur universel et l'harmonie sociale. Le rôle de l'Etat ne saurait être que minimal.

Révolution française : abolition de toute réglementation qui entraverait la liberté individuelle dans ses activités économiques. Ex. Loi d'Allarde et le Chapelier (fin des corporations)

Ecole Anglaise : (Adam Smith) Apologie de la Liberté ; poursuivre l'intérêt personnel aboutit à réaliser l'intérêt général.

Malthus : abolir les lois sur les pauvres qui appauvrissent les riches.

Ricardo : le prix naturel du travail

Les Effets

- Rapprochement et interdépendance des peuples / pays / personnes
- Globalisation de la planète / langues / ressources / nouvelles prospérités / pauvretés accrues
- Perspectives de développement freinées ou empêchées
- Mise en jeu de la survie de certains peuples
- Destruction d'ensembles fragiles
- Exploitation incontrôlée de biens communs

◆◆ De nouvelles inquiétudes se font jour : le monde est devenu plus dangereux.

La mondialisation est riche de promesses mais grosse de périls !

5 points de réflexion :

§ L'Economie de prédation

- § Migrations de grande ampleur
- § Le monde devenu un village !
- § Primat donné au marché et à la finance
- § Dans ces conditions, quelle gouvernance ?

Quelle communauté de destin ?

L'Humanité prend conscience, progressivement, des contraintes liées à la vie en commun sur la planète !

Le consensus universel :

- ◆◆ Des références morales,
- ◆◆ Un corpus juridique,
- ◆◆ Une organisation mondiale,
- ◆◆ Des réseaux militants,
- ◆◆ Les Multinationales.

Comment se situe le militant chrétien ?

Double système de références :

1/ L'un basé sur la raison : c'est le consensus universel

2/ L'autre basé sur la conviction : Trouver LA réponse aux questions essentielles, donner un sens à sa Vie !

L'Enjeu : une mondialisation maîtrisée et ordonnée au Bien de tous.

B/ La mondialisation et la Doctrine Sociale de l'Eglise (Jean Rouquerol)

La Mondialisation touche tous les secteurs de la vie et de l'activité humaine.

Les questions qu'elle soulève concernent donc la plupart des aspects de la Doctrine Sociale de l'Eglise sur la liberté des hommes et des peuples, le travail, l'argent, le commerce, les migrations, la paix, le développement matériel, le développement spirituel.

(Nota : les N° renvoient à des paragraphes du Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise, Bayard, 2006)

L'esprit de la Doctrine Sociale de l'Eglise

A/ L'objectif de l'Eglise n'est pas matériel mais spirituel ; elle vise à l'épanouissement intégral de l'homme, à l'assister sur le chemin du salut 69

B/ Mais l'Eglise ne peut rester indifférente à l'injustice, c'est à dire au péché, et donc aux affaires sociales 72

C/ L'Eglise ne nous dit jamais avec exactitude quelle est la meilleure société : c'est aux hommes de s'adapter 68

D/ Néanmoins l'Eglise donne une série de principes tirés de l'Evangile (sa seule référence fondamentale) qu'il convient d'avoir toujours à l'esprit (boussole et pas programme) 68

Des principes de base à appliquer à la mondialisation

a/ La dignité

A. La dignité de l'homme - de tous les hommes - et sa capacité à s'épanouir et à rendre grâce à Dieu sont au centre de cette Doctrine 132

B. La personne ne peut être asservie à aucun projet économique, politique ou social imposé par quelque autorité que ce soit, même au nom du bien commun 133

C. Cette nécessaire dignité entraîne le principe de subsidiarité : respecter, favoriser, l'initiative et l'autonomie de l'individu et des groupes « de rang inférieur » ; l'Etat, ni aucun groupe « supérieur » ne doit priver d'initiative un groupe « inférieur » (association, famille, individu) qui en a les capacités 185 à 189

b/ Le travail

E. Le travail est un droit pour tous (dignité), un devoir aussi, et doit permettre de faire vivre dignement sa famille. Le travail est avant tout pour l'homme et non pas l'inverse. Le plein

- emploi doit être recherché partout dans le monde. 288
F. Il faut donner la primauté au travail sur le capital et sur la finance 276
G. Aujourd'hui, on doit travailler avec et pour les autres 283

c/ Le développement

- H. « Le développement est le nouveau nom de la paix » 98
I. Il s'agit d'un développement pour tous, juste, humaniste et spirituel 98

d/ Les ressources du monde

- J. Destination universelle des biens et des richesses de ce monde. Tous doivent en profiter, en particulier les pauvres. 171, 182
K. Ceci n'exclut pas le droit à la propriété individuelle et même son intérêt social, car elle donne une forme de la liberté. 176
L. Mais droit de posséder et de commercer passent après le droit de tous de se développer 172, 177
M. Mais les ressources naturelles aussi bien que les nouvelles technologies doivent pouvoir être mises à la disposition de tous, sans situation de monopole qui asservisse les plus pauvres 179
N. Ces ressources doivent être préservées pour les autres générations, surtout celles qui ne sont pas renouvelables 470

e/ Les migrations

- O. Les migrants et leurs familles doivent être accueillis avec dignité (notamment au niveau du travail) 298
P. Pour cela, la réglementation des migrations est indispensable 298
Q. En même temps, le co-développement des pays d'origine des migrants doit être encouragé 298

f/ La communauté des nations

- R. Les droits de l'homme sont primordiaux ; les droits des nations leur sont équivalents et en découlent
S. Il faut une gouvernance mondiale qui fasse respecter des principes universellement acceptés. Les idéologies sont insuffisantes 100
T. Nos sociétés manquent aujourd'hui de consensus sur des principes moraux de base.

g/ Le bien commun

- V. Le bien commun ne se résume pas à un confort matériel généralisé. Il doit voir l'homme dans sa vocation profonde. Ce confort est utile mais pas essentiel 170
W. Tous doivent travailler au bien commun ; personne n'est exempté 167
X. Aucun système ne changera la société si l'homme, au niveau de chaque individu, n'est pas décidé à changer (importance de la formation, de l'éducation, de l'information honnête...)
Y. Il faut lutter pour la vérité, et l'honnêteté notamment dans les médias et dans les habitudes commerciales 198

h/ La solidarité

- Z. La solidarité est une vertu morale, pas un sentiment de compassion vague 193
AA. La solidarité chrétienne est gratuite, pardonne et réconcilie. L'homme est l'image de Dieu. Même ennemi, il doit être aimé 196
BB. Seul l'appel à la charité peut conduire les hommes à l'unité, à la fraternité, à la paix 264

i/ Les valeurs sociales

- CC. Les valeurs sociales sont la vérité, la liberté, la justice et l'amour 197

Pour terminer, quels principes retenir ?

- La dignité de tout homme, image de Dieu, est centrale.
Un projet, même social, ne doit jamais asservir l'homme.
Les hommes doivent être aussi autonomes que possible, avoir du travail, pouvoir faire vivre une famille, pouvoir se réaliser.

Le travail passe avant le capital.

Les richesses du monde sont pour tous et en particulier pour les plus pauvres : richesses naturelles, avancées technologiques.

La propriété privée est légitime mais n'est pas un absolu : elle est subordonnée au bien-être de tous.

Développement, solidarité et charité sont les meilleurs facteurs de paix (*la « mondialité solidaire » d'Edouard Glissant*)

C/ Compte-rendu des débats des groupes

(François de Geuzer, 1er groupe, et François Teissier, 2ème groupe)

1) Quels sont, objectivement, **les bienfaits** de la mondialisation ? Quelles sont les valeurs chrétiennes qu'elle favorise ou pourrait favoriser ?

1er groupe :

La mondialisation nous fait comprendre l'unité du monde, unité qui se manifeste sur des événements qui touchent la planète (catastrophes naturelles, problème du changement climatique, ...).

Cela nous met dans l'obligation de changer certains de nos comportements : cf le commerce équitable, notre façon de consommer (productions locales, le bio, ...).

On est bien plus et beaucoup mieux informé, grâce notamment à l'internet.

Nous progressons dans une meilleure connaissance des autres peuples et cultures, grâce aux voyages et à l'internet. La mondialisation peut être un facteur de croissance de la démocratie dans le monde : des pays comme la Birmanie se trouvent de plus en plus isolés. C'est aussi pour des PME la possibilité de marchés nouveaux.

On découvre aussi qu'en France nous sommes riches ! On a de la chance mais cela nous donne des obligations et des devoirs.

En particulier des changements d'attitude s'opèrent dans les rapports avec les pays dits "sous-développés" : on ne peut plus avoir des comportements de suffisance paternaliste dans l'aide à leur apporter. Il faut se situer de plain pieds, chacun ayant à se comprendre comme partenaire. C'est la philosophie du "co-développement".

Des phénomènes préoccupants :

- la financiarisation de l'économie sans gouvernance. L'Europe doit prendre des initiatives (cf l'article dans le Monde du 21 Mai 2008 signé de Jacques Delors *et al.*)

- l'augmentation de la démographie : comment être efficace ? Nécessité de s'organiser et d'investir dans les secteurs clés du développement (transports, eau, éducation, santé, ...)

2ème groupe :

Les bienfaits de la mondialisation sont notamment :

- Ouverture aux autres cultures
- Elévation générale du niveau de vie (augmentation forte de la croissance de la production de richesses)
- Forte augmentation des échanges commerciaux, liée à l'évolution économique (dynamisme)
- Augmentation du sentiment de proximité, qui facilite la solidarité (l'incarnation, une des bases de notre foi, nous pousse à être proche, à rechercher comment se rendre proche), et amène à chercher à comprendre, à accepter, apprentissage de la tolérance et de la fraternité
- Découverte de l'interdépendance avec le reste du monde ; l'application du principe de subsidiarité favorise l'autonomie de chacun et permet de revendiquer le bon niveau d'action.

2) Quels sont, objectivement, **ses méfaits** ? Certains de ses développements se font-ils contre les valeurs chrétiennes ?

1er groupe :

Il y a certainement des craintes et des peurs qu'il faudrait exorciser ...

Mais on note l'idéologie de "l'économisme", selon laquelle l'homme est au service de l'économie !

Des activités traditionnelles sont menacées par des concurrences jugées inéluctables au nom de l'évolution économique, alors que des mesures d'accompagnement devraient être mises en place pour leur permettre de faire face et de trouver une juste place dans les concerts des activités de production.

On cite des pratiques de dumping social (cf la Chine) qui se traduisent par des conditions de vie déplorables dans les pays émergents.

Le sous-groupe ne s'y est pas davantage attardé, estimant que l'exposé de Bernard Cheval avait bien balayé le sujet.

2ème groupe :

Les méfaits de la mondialisation sont divers.

Ce n'est pas le fait d'augmenter les richesses qui assure une distribution équitable des richesses. La mondialisation engendre inégalités entre pays, générations, et personnes et génère par exploitation des personnes injustes et exclusion. Destruction, par surexploitation et surconsommation, des biens communs que sont les ressources naturelles et l'environnement. Démultiplication des conséquences des erreurs. Primauté affichée du financier sur l'humain sans aucun contre-pouvoir. Uniformisation des réactions devant le marché.

3) Enfin, à la lumière de l'enseignement de l'Eglise, pouvons-nous faire un choix entre :

a) **Faire confiance au marché international** et à la libre entreprise pour conduire, dans quelques années ou quelques dizaines d'années, à un équilibre mondial général qui gomme les méfaits actuels?

b) Ou préférer **apporter tout de suite des correctifs** à l'évolution actuelle ?

Quels correctifs ?

Quelles actions individuelles ou collectives ?

1er groupe :

Il a été jugé absolument nécessaire de mettre en place des correctifs pour assurer l'indépendance économique de l'Europe, mais aussi l'indépendance alimentaire des pays pauvres.

Il y a nécessité d'une moralisation des pratiques économiques (ex. revaloriser le travail par rapport au capital,...)

De nouvelles pratiques individuelles doivent favoriser les activités de proximité (ex. le développement des AMAP pour encourager les agriculteurs de nos régions et les faire échapper aux méthodes des centrales d'achat).

A l'échelon collectif c'est le contrôle démocratique des institutions qui est à renforcer ou introduire (on constate que les multinationales ne sont pas soumises à un tel contrôle (ex. Monsanto)

2ème groupe :

Faire confiance au marché ?

Oui, mais à condition que chacun apprenne à avoir un comportement responsable (nécessité de s'informer, devoirs de citoyen) et équitable (consommateur équitable).

Oui, mais à condition qu'il soit encadré, régulé car il génère l'exclusion et la destruction, le non respect de l'environnement. Régulation nécessaire au niveau éthique (ce qui est souhaitable, bon), moral (ce que l'on doit faire, ou ne pas faire), légal.

D/ Deux textes pour susciter la réflexion

1/ Article publié en 1ère page du Monde Diplomatique de Mai 2008, N° 650 : «FMIFAIM»

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avaient promis que l'augmentation des flux de marchandises contribuerait à éradiquer la pauvreté et la faim. Cultures vivrières? Autonomie alimentaire? On avait trouvé plus intelligent: l'agriculture locale serait abandonnée ou orientée vers l'exportation. Ainsi, on tirerait le

meilleur parti non pas de conditions naturelles - plus favorables, par exemple, à la tomate mexicaine, à l'ananas philippin - mais de coûts d'exploitation plus bas dans ces deux pays qu'en Floride ou en Californie.

L'agriculteur malien confierait son alimentation aux firmes céréalières de la Beauce ou du Midwest, plus mécanisées, plus productives. Quittant sa terre, il irait grossir la population des villes pour devenir ouvrier dans une entreprise occidentale ayant délocalisé ses activités afin de profiter d'une main-d'oeuvre meilleur marché. Les Etats côtiers d'Afrique allégeraient au même moment le poids de leur dette extérieure en vendant leurs droits de pêche aux bateaux-usines des pays plus riches. Il ne resterait plus ensuite aux Guinéens qu'à acheter des conserves de poisson danoises ou portugaises (1). Malgré une pollution supplémentaire générée par les transports, le paradis était assuré. Le profit des intermédiaires (distributeurs, transitaires, assureurs, publicitaires) aussi...

Soudain la Banque mondiale, prescriptrice de ce modèle de «développement», annonce que trente-trois pays vont connaître des «émeutes de la faim ». Et l'OMC s'alarme d'un retour au protectionnisme en observant que plusieurs pays exportateurs de denrées alimentaires (l'Inde, le Vietnam, l'Egypte, le Kazakhstan ...) ont décidé de réduire leurs ventes à l'étranger afin - quelle impudence! - de garantir l'alimentation de leur population. Le Nord s'offusque vite de l'égoïsme des autres. C'est parce que les Chinois mangent trop de viande que les Egyptiens manquent de blé ... Les Etats qui ont suivi les «conseils» de la Banque mondiale et du FMI ont sacrifié leur agriculture vivrière. Ils ne peuvent donc plus se réserver l'usage de leurs récoltes. Eh bien, ils paieront, c'est la loi du marché. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a déjà calculé l'envol de leur facture d'importation de céréales: 56 % en un an.

Logiquement, le Programme alimentaire mondial (PAM), qui nourrit chaque année soixante-treize millions de personnes dans soixante-dix-huit pays, réclame 500 millions de dollars supplémentaires.

SES PRÉTENTIONS ont dû être jugées extravagantes puisqu'il n'en a obtenu que la moitié. Il ne quémait cependant que le prix de quelques heures de guerre en Irak et le millième de ce que la crise des *subprime* va coûter au secteur bancaire, généreusement secouru, lui, par les Etats.

On peut calculer les choses autrement: le PAM implorait pour le compte de ses millions d'affamés ... 13,5 % des sommes gagnées l'année dernière par le seul M. John Paulson, dirigeant d'un fonds spéculatif assez avisé pour prévoir que des centaines de milliers d'Américains seraient réduits à la faillite immobilière. On ignore combien rapportera, et à qui, la famine qui a commencé, mais rien ne se perd jamais dans une économie moderne.

Car tout se recycle : une spéculation chasse l'autre. Après avoir alimenté la bulle Internet, la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) a encouragé les Américains à s'endetter. Et gonflé la bulle immobilière. En 2006, le FMI estimait encore: « *Tout indique que les mécanismes d'allocation de crédit sur le marché de l'immobilier aux Etats-Unis sont restés relativement efficaces.* »

Marché-efficace : ne devrait-on pas souder ces deux mots une fois pour toutes?

La bulle immobilière a crevé. Les spéculateurs réhabilitent alors un vieil eldorado: les marchés de céréales. Achetant des contrats de livraison de blé ou de riz pour une date future, ils escomptent les revendre beaucoup plus cher. Ce qui entretient la hausse des prix, la famine ...

Et que fait alors le FMI, doté, selon son directeur général, de *(la meilleure équipe d'économistes qui soit au monde)*? Il explique: « *Une des manières de résoudre les questions de famine, c'est d'augmenter le commerce international.* »

Le poète Léo Ferré écrivit un jour: «*Pour que le désespoir même se vende, il ne reste qu'à en trouver la formule.*»

Il semblerait qu'on l'ait trouvée. SERGE HALIMI (1) Lire Jean Ziegler, «*Réfugiés de la faim*», www.monde-diplomatique.fr/2008/03/Ziegler/15658

2/ Extraits du « Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église », Bayard-Cerf-Fleurus-Mame, 2006

a) Le « Principe de Subsidiarité »

(NdR : on pourrait traduire « subsidiarité » par « **Aide (« subsidium ») à l'autonomie des groupes moins puissants** ») pages 103-104

185- *Présente dès la première grande encyclique sociale, la subsidiarité figure parmi les directives les plus constantes et les plus caractéristiques de la doctrine sociale de l'Église. Il est impossible de promouvoir la dignité de la personne si ce n'est en prenant soin de la famille, des groupes, des associations, des réalités territoriales locales, bref de toutes les expressions associatives de type économique, social, culturel, sportif, récréatif, professionnel, politique, auxquelles les personnes donnent spontanément vie et qui rendent possible leur croissance sociale effective. Tel est le cadre de la société civile, conçue comme l'ensemble des rapports entre individus et entre sociétés intermédiaires, les premiers à être instaurés et qui se réalisent grâce à «la personnalité créative du citoyen». Le réseau de ces rapports irrigue le tissu social et constitue la base d'une véritable communauté de personnes, en rendant possible la reconnaissance de formes plus élevées de socialité.*

186- *L'exigence de protéger et de promouvoir les expressions originelles de la socialité est soulignée par l'Église dans l'encyclique « Quadragesimo anno », dans laquelle le principe de subsidiarité est indiqué comme un principe très important de la « philosophie sociale »: «De même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes. L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber».*

Sur la base de ce principe, toutes les sociétés d'ordre supérieur doivent se mettre en attitude d'aide («subsidium») - donc de soutien, de promotion, de développement - par rapport aux sociétés d'ordre mineur. De la sorte, les corps sociaux intermédiaires peuvent remplir de manière appropriée les fonctions qui leur reviennent, sans devoir les céder injustement à d'autres groupes sociaux de niveau supérieur, lesquels finiraient par les absorber et les remplacer et, à la fin, leur nieraient leur dignité et leur espace vital.

A la subsidiarité comprise *dans un sens positif*, comme aide économique, institutionnelle, législative offerte aux entités sociales plus petites, correspond une *série d'implications dans un sens négatif*, qui imposent à l'État de s'abstenir de tout ce qui restreindrait, de fait, l'espace vital des cellules mineures et essentielles de la société.

Leur initiative, leur liberté et leur responsabilité ne doivent pas être supplantées.

b) Sur le Développement Economique et l'Environnement pages 266-268

470 *La programmation du développement économique doit considérer attentivement «la nécessité de respecter l'intégrité et les rythmes de la nature », car les ressources naturelles sont limitées et certaines ne sont pas renouvelables. Le rythme actuel d'exploitation compromet sérieusement la disponibilité de certaines ressources naturelles pour le présent et le futur. La solution du problème écologique exige que l'activité économique respecte davantage l'environnement, en conciliant les exigences du développement économique avec celles de la protection environnementale. Toute activité économique qui se prévaut des ressources naturelles doit aussi se soucier de la sauvegarde de l'environnement et en prévoir les coûts, lesquels sont à considérer «comme élément essentiel du coût (...) de l'activité économique ». C'est dans ce contexte que doivent être considérés les rapports entre l'activité humaine et les changements climatiques qui, étant donné leur extrême complexité, doivent être opportunément et constamment suivis aux niveaux scientifique, politique et juridique, national et international. Le climat est un bien qu'il faut protéger et il faut que, dans leurs comportements, les consommateurs et les agents d'activités industrielles développent un plus grand sens de responsabilité.*

Une économie respectueuse de l'environnement ne poursuivra pas seulement l'objectif de la maximalisation du profit, car la protection de l'environnement ne peut pas être assurée uniquement en fonction du calcul financier des coûts et des bénéfices. L'environnement fait partie de ces biens que les mécanismes du marché ne sont pas en mesure de défendre ou de promouvoir de façon adéquate. Tous les pays, en particulier les pays développés, doivent percevoir combien est urgente l'obligation de reconsidérer les modalités d'utilisation des biens naturels. La recherche d'innovations capables de réduire l'impact sur l'environnement provoqué par la production et la consommation devra être efficacement stimulée.

Il faudra que soit accordée une attention particulière aux questions complexes concernant les *ressources énergétiques*. Celles qui ne sont pas renouvelables, auxquelles puisent les pays hautement industrialisés et ceux de récente industrialisation, doivent être mises au service de toute l'humanité. Dans une perspective morale orientée vers l'équité et la solidarité entre les générations, il faudra également continuer, grâce à la contribution de la communauté scientifique, à identifier de nouvelles sources énergétiques, à développer les énergies alternatives et à élever les niveaux de sécurité de l'énergie nucléaire. De par les liens qu'elle retient avec les questions du développement et de l'environnement, l'utilisation de l'énergie interpelle les responsabilités politiques des États, de la communauté internationale et des agents économiques; ces responsabilités devront être éclairées et guidées par la recherche continue du bien commun universel.

471- *La relation que les peuples indigènes entretiennent avec leur terre et les ressources de celle-ci mérite une attention spéciale: il s'agit d'une expression fondamentale de leur identité.* De nombreux peuples ont déjà perdu ou risquent de perdre, au profit de puissants intérêts agro-industriels ou en vertu de processus d'assimilation et d'urbanisation, les terres sur lesquelles ils vivent et auxquelles est lié le sens même de leur existence. Les droits des peuples indigènes doivent être opportunément protégés.

Ces peuples offrent un exemple de vie en harmonie avec l'environnement qu'ils ont appris à connaître et à préserver. Leur expérience extraordinaire, qui constitue une richesse irremplaçable pour toute l'humanité, risque d'être perdue en même temps que l'environnement d'où elle tire son origine.